

**Arrêté n° 2022-23 portant proclamation des résultats des élections des représentants des usagers au conseils centraux de l'URCA**

**Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne**

*VU le Code de l'Éducation, et notamment ses articles D719-1 à D719-47,*

*VU l'arrêté n°2022-11 relatif à l'élection des représentants des usagers au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire et à la commission recherche du conseil académique de l'URCA,*

*VU Les statuts de l'URCA,*

**ARRETE**

**Article 1er : Pour le conseil d'administration :**

Sièges à pourvoir : 6  
Inscrits : 28 221  
Votants : 2035  
Suffrages exprimés : 1989  
Quotient électoral : 332

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
<b>UNI : étudiez, on s'occupe du reste !</b>	241	0	1	<b>1</b>
<b>Bouge ton Campus avec INTERCampus et tes associations étudiantes</b>	1160	3	0	<b>3</b>
<b>Ensemble</b>	588	1	1	<b>2</b>

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Axel BUGNOT	Clémentine CARTIER
Ugo MOREAUX	Sara HARRADI
Clara DUFOUR	Antoine BONHOMME
Justin DEBEVE	Lily ROGIER
Mohamed Baba FAYE	Jimmyson JOUART
Linda MFENJOU	Laëla JABRI

**Article 2 : Pour la commission de la formation et de la vie universitaire :**

**Secteur Droit-Economie-Gestion**

Sièges à pourvoir : 5  
Inscrits : 7 393  
Votants : 491  
Suffrages exprimés : 474  
Quotient électoral : 95

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
<b>UNI : étudiez, on s'occupe de tout !</b>	109	1	0	<b>1</b>
<b>Bouge ton Campus avec INTERCampus et tes associations étudiantes</b>	185	1	1	<b>2</b>
<b>Ensemble</b>	180	1	1	<b>2</b>

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Antoine DIEUDONNE	Clémence FAGNON
Matéo MEVIZOU	Sasha DELABRUYERE
Valentine MANCEL	Marine DELCOURT
Jean-Yves MUSEMA MBO	Oscar BOUILLON
Merem TAHAR-ABOUBAKAR	Jihane AQACHAR

**Secteur Lettres et Sciences Humaines et sociales**

Sièges à pourvoir : 4  
Inscrits : 6 325  
Votants : 476  
Suffrages exprimés : 465  
Quotient électoral : 116,25



Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
<b>UNI : étudiez, s'occupe de tout !</b>	51	0	1	<b>1</b>
<b>Bouge ton Campus avec INTERCampus et tes associations étudiantes</b>	258	2	0	<b>2</b>
<b>Ensemble</b>	156	1	0	<b>1</b>

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Nathan LE FLOCH	Marine MANGEMATIN
Corentin BEAUDET	Nicolas LEROUX
Augustine MILLET	Emma SINDONINO
Manka TRAORE	Tako TAMBOURA

### Secteur Sciences et Techniques

Sièges à pourvoir : 4

Inscrits : 7 214

Votants : 742

Suffrages exprimés : 726

Quotient électoral : 181,5

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
<b>Bouge ton Campus avec INTERCampus et tes association étudiantes !</b>	515	2	1	<b>3</b>
<b>Ensemble</b>	211	1	0	<b>1</b>

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Claire VALLET	Wyet VIALARD
Henry CADENNE	Léa JACQUESSON
Zaya LIRICE	Tom GEORGET
Fatalmoudou TOURE	Mohamed KHOUALFI

## Secteur Santé

Sièges à pourvoir : 3

Inscrits : 7 289

Votants : 340

Suffrages exprimés : 339

Quotient électoral : 113

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
<b>UNI : étudiez, on s'occupe de tout !</b>	28	0	0	<b>0</b>
<b>Bouge ton Campus avec INTERCampus et tes associations étudiantes</b>	265	2	0	<b>2</b>
<b>Ensemble</b>	46	0	1	<b>1</b>

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Gregory DELON	Jean-Baptiste GUERBETTE
Garance COULLET	Emmanuelle MACE
Mohamad HASOUN NAJAR	Sofia ZOUAK

### Article 3 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université.

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 31 mars 2022



Guillaume GELLÉ

- Mis en ligne le : 31.03.2022

- Transmis à M.le Recteur, chancelier des universités le : 31.03.2022